

**COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC
OFFICE DE TOURISME ET DE COMMERCE D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE**

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 04 juillet 2023

Date de convocation : 23 juin 2023
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 13
Votants : 10
PRÉFECTURE DE L'EURE

Président de séance : Stéphane SIMON
Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT

11 JUL. 2023

Titulaires et suppléants présents : Mme Lysiane BANDELIER, Viviane BERTOUT BARÉY, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, M. Jean-Christophe MELLIER M. Raphaël NORBLIN, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, M. Emmanuel ROUSSEL, M. Stéphane SIMON, Mme Noémie VIEILLE.

Assistaient à la séance : Mme Caroline PORTHEAULT – OTC, Mme Marion HOSSIN – OTC, M. Fabien GROUSELLE – EPN.

Titulaires et suppléants excusés : M. Manuel ALVES, Mme Stéphanie AUGER, Mme Karène BEAUVILLARD, M. Thierry BRULARD, M. Matthieu DEVALLAND, M. Rémi LE ROUX, Mme Laure SALVAT.

Arrivée de M. Emmanuel ROUSSEL à 18h21 soit 11 votants à compter de la délibération n°15/2023.

Délibération n°14/2023 – Forfait guidage – Actualisation des tarifs

VU l'article R. 133-10 du Code du Tourisme,

Les tarifs des forfaits de visites guidées proposées par le service Groupe n'ont pas évolué depuis 2018. Par ailleurs, il est constaté que les tarifs pratiqués se situent en deçà de ceux des territoires eurois voisins.

Aussi, il est proposé de réviser les tarifs de visites guidées de groupe dans l'optique d'un effet levier sur l'autofinancement de la structure.

La proposition de nouveaux forfaits se distingue selon 3 types de tarifs :

- Forfait adultes
- Forfait majoré (dimanches, jours fériés et langues étrangères)
- Forfait scolaires à destination des jeunes publics dans le cadre éducatif

Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (10 voix pour soit l'unanimité) :

- **APPROUVE** la grille des nouveaux tarifs de forfait guidage ci-dessous applicable pour tout devis émis à compter du 01/09/2023 relatif aux visites se déroulant à partir du 01/01/2024 :

Forfaits au 01/01/2024							
Durée	1h	1h30	2h	2h30	3h	1/2 journée	Journée
<i>Forfait adultes</i>	175,00 €	215,00 €	245,00 €	275,00 €	305,00 €	325,00 €	525,00 €
<i>Forfait adultes majorés*</i>	220,00 €	260,00 €	305,00 €	345,00 €	380,00 €	410,00 €	680,00 €
<i>Forfaits scolaires</i>	110,00 €	130,00 €	150,00 €	170,00 €	185,00 €	200,00 €	280,00 €

Certifié exécutoire le 04 juillet 2023
Transmis en Préfecture le 07 / 07 / 2023
Publié le 19 / 07 / 2023

Le Président,
Stéphane SIMON